

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE EN HISTOIRE DE L'ART TENUE LE VENDREDI 18 NOVEMBRE 2016, À 9 H 30, AU LOCAL J-R535 DU PAVILLON JUDITH-JASMIN DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL.

10. RÉSOLUTION 2016.11.18-04 Consultation sur le Rapport sur la décentralisation organisationnelle et budgétaire

ATTENDU le dépôt du *Rapport sur la décentralisation organisationnelle et budgétaire au Conseil d'administration* le 27 septembre 2016;

ATTENDU que la direction de l'UQAM attend les commentaires et avis de la communauté sur ce rapport pour le 15 décembre 2016;

ATTENDU que les membres de l'assemblée départementale ont discuté à deux reprises du *Rapport* de façon approfondie lors des assemblées départementales du 21 octobre et du 18 novembre 2016;

ATTENDU les points suivants qui ont été mis en évidence lors de ces discussions :

- les unités de base, c'est-à-dire les départements et les programmes, sont totalement absentes du rapport;
- les auteures justifient cette absence par les délais impartis à la réalisation de leur étude (p.3);
- les auteures prennent clairement position contre la collégialité professorale qui existe au sein des départements, des programmes et de la Commission des études au profit d'une collégialité qui « fait l'objet d'une interprétation plus nuancée » (p. 6-7);
- les auteures défendent des pistes de solutions qui font *remonter* les prérogatives des départements et des programmes vers les décanats avec pour conséquence de détacher les professeur.e.s des départements pour les placer sous l'autorité directe des doyens et des doyennes (exemple de l'embauche et de l'évolution de la carrière des professeur.e.s, p. 23);
- les auteures proposent de déléguer aux conseils facultaires les responsabilités décisionnelles en matière de programmation de la Commission des études et d'abolir la parité qui caractérise cette instance depuis la fondation de l'UQAM (p. 18, 25).

ATTENDU que le rapport attaque frontalement tous les lieux où est exercée la collégialité professorale (Assemblée départementale, Comité de programme(s), Commission des études);

ATTENDU les modifications actuelles rapportées par plusieurs dans le mode de fonctionnement de l'UQAM;

IL EST PROPOSÉ par Eduardo Ralickas, appuyée par Ève Lamoureux, que l'assemblée départementale d'histoire de l'art :

CONSTATE que le rapport, malgré son titre, ne porte pas sur la décentralisation mais sur la facultarisation;

DÉNONCE le fait que le rapport propose plusieurs actions visant à concentrer les prérogatives actuelles des assemblées départementales, des programmes et de la Commission des études dans les mains des doyens et des doyennes;

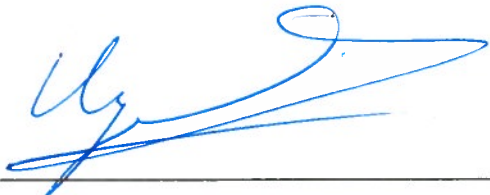
REFUSE le mode de gestion proposé et la définition de la collégialité telle qu'elle est comprise dans le rapport;

REJETTE les prémisses, le diagnostic, les pistes de solution et la méthode du rapport;

DÉNONCE ET REFUSE toutes les modifications en cours des responsabilités et pouvoirs dans les unités départementales et facultaires;

S'OPPOSE à toute transformation de la structure organisationnelle de l'UQAM qui retirerait aux Assemblées départementales, aux Comités de programme(s) et à la Commission des études leurs prérogatives.

Adoptée à l'unanimité



Jean-Philippe Uzel, Directeur
Département d'histoire de l'art

Le 18 novembre 2016

Date